

GARANTIE MOBILIER OBLIGATOIRE

MONTANT HT DE LA LOCATION	MONTANT HT DE LA GARANTIE
0 à 38 €	8 €
39 à 76 €	11 €
77 à 152 €	16 €
153 à 229 €	23 €
230 à 381 €	33 €
382 à 762 €	48 €
763 à 1143 €	65 €
1144 à 2287 €	130 €
2288 à 3811 €	215 €
+ de 3812 €	6%

Le montant de la garantie est calculé selon le montant hors taxes de votre commande mobilier et de notre barème. Le montant hors taxes de la garantie sera ajouté au montant hors taxes de la location de mobilier. Votre commande implique une participation obligatoire au frais de garantie pour la remise en état du mobilier .

Le client devra être assuré en responsabilité civile professionnelle et exploitation .
L'assurance du client devra garantir l'utilisation des produits loués par des personnes qu'il aura autorisé.

Nonobstant l'assurance du client en responsabilité civile, INTERNATIONAL MODULING se réserve le droit d'exiger le dépôt d'un chèque de garantie à la commande pour certaines références de notre catalogue. Ce chèque de garantie sera restitué au client après restitution du matériel en bon état à la date prévue et après l'acquittement intégral des sommes dues.



3, rue de Messy – 77410 CHARNY (France)
Tél : (+33)1 60 61 00 44 - Fax : (+33)1 60 61 07 70
[Web site: www.international-moduling.com](http://www.international-moduling.com)
[E-mail : location@international-moduling.com](mailto:location@international-moduling.com)

S.A.R.L au capital de 50 000 € - R.C.S. B 384 675 179 (92 B 03558) – NAF 8230Z – TVA FR 59 384 675 179